

**ARRÊTÉ DEP-2025-205 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ACCORDEUR DE PIANOS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 aout 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle accordeur de pianos ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle accordeur de pianos pour la session 2025 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jérôme GAUTHIER, professionnel

Vice-présidente :

Madame Claudia PELLEGRIN, enseignante

Enseignant :

Monsieur André LATOURNALD

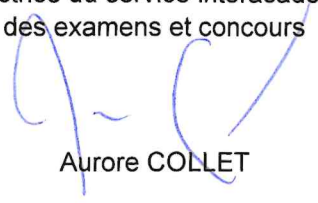
Professionnelle :

Madame Hélène AFTIS

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET